

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

DU

CANTON
DE BEDARRIDES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNE
DE SORGUES
84700

SEANCE DU 27 JUIN 2023

OBJET

Intégration du résultat 2021
dans la gestion 2023
de la Résidence Autonomie

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept juin, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Sorgues, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, à la salle du Conseil Municipal.
Sous la Présidence de Monsieur Jean-François LAPORTE, Vice-Président du CCAS

Del-2023-juin-020
N-7.1.2

PRESENTS : S. Lagneau, S. Ferraro, C. Cambier,
P. Courcier, J.F. Laporte, D. Attuel, E. Roca,
L. Armand, M. Cruz, E. Arrigoni, O. Vincent,
M. J. Estin, C. Roete.

POUVOIR(S) :
A. Marie, T. Lagneau -

EXCUSE(S) :

Le résultat de la gestion 2021 de la résidence autonomie fait apparaître un excédent de 57 245,23 €.

Le Conseil Départemental de Vaucluse, par décision d'autorisation budgétaire pour 2023 du 16 juin 2023, autorise l'affectation du résultat 2021 comme suit :

- 33 020,23 € à la réduction des charges d'exploitation du budget 2023
- 24 225,00 € à la réduction des charges d'exploitation du budget 2024.

Compte tenu que par délibération du 19 octobre 2022, il a été décidé d'effectuer une reprise de 6 225 € sur le compte 10687 « Réserves de compensation des charges d'amortissement » sur le budget 2023 de la Résidence Autonomie, l'intégration sur le budget 2023 est la suivante :

002 (recettes d'exploitation) – Résultat de fonctionnement reporté : 39 245,23 €

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,

Vu le compte administratif 2021 de la Résidence Autonomie,

Vu la décision d'autorisation budgétaire pour 2023 du 16 juin 2023 du Conseil Départemental,

Sur le rapport présenté par le Vice-Président Jean-François LAPORTE,

APRES, en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APPROUVE, l'intégration des résultats 2021 sur le budget 2023 telle que déterminée ci-dessus.

ADOpte, la délibération ci-dessus.

Adopté à : ...l'unanimité...

J'atteste le caractère exécutoire
de cette délibération à dater du :

Publié le 07/07/2023

Pour extrait conforme,
Le Président,

Thierry Lagneau

